CRESSAN #4 JANVIER JOURNAL DE LA COMMUNE









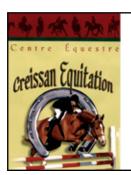
LES MARMITONS

BUFFET • REPAS DE FÊTES • BANQUETS Toutes Spécialités • PAËLLA GÉANTE

Jusqu'à 1000 personnes

Chemin des Bournious 34370 CREISSAN

Tél/Fax 04 67 93 88 54 06 08 42 95 03



- · Initiation à l'équitation
- Cours répartis par niveaux
- · Cours d'animation poneys
- Stages
- Randonnées
- Compétitions

OUVERT TOUTE L'ANNÉE - TOUS LES JOURS Route de Quarante - 34370 Creissan

Tél. 06 84 64 69 95 - Fax 04 67 93 88 00

creissan-equitation.com E.mail: creissanequi@aol.com







ELECTRICITE GENERALE **CLIMATISATION**

Neuf et Rénovation



EURL Brice CARRENO

Chauffage - Interphone - Vidéo Alarme - Automatisme de portail - VMC TV. Sat. - Domotique

04 67 93 89 24

bricecarreno@wanadoo.fr 06 07 24 76 43

7 chemin des Amandines - 34370 CREISSAN



Du lundi au vendredi de 6h3O à 19h3O

Le samedi de 7h30 à 19h00

Climatisatio Valise diagnostiqu Livraison de FUEL et de GNR à domicil

Une nouvelle équipe à votre service pour vos réparations autos et rénovation de démarreurs et alternateurs, pneumatiques toutes marques, VL, utilitaires, motos, quads, PL et agricoles

Sommaire

—— Journal de la commune n°4 - JANVIER 2018 ——

Editorial	5
Transfert de l'Agence Postale communale / Bibliothèque / Bien vieillir	6
Accueil de Loisirs Périscolaires (ALP) Les Cigales / Spectacle de l'école	7
Démarche zéro phyto / EHPAD Les Jardins d'Adoyra	8
François Berges, chevalier de l'ordre Nationnal du mérite / Démarches administratives	9
Pose de barrières fixes sur les voiries submersibles de la Vallée du Lirou / Exercice de simulation PO	CS.10
Chiens & chats errants	10
Autoproduire son électricité en louant son toit / Opération «habitat »	11
Réfection des toitures des appartements Bennes	12
Aire de lavage des machines à vendanger et remplissage des pulvérisateurs	12
Aire multi-sports / Stationnement / Terrain de tennis	13
Port du casque obligatoire à vélo / Aire de jeux de la Tondude	
Etat-civil	
Centre équestre	16
Union Creissanaise des Anciens Combattants / Creissan d'Hier et d'Aujourd'hui	17
Epicerie solidaire / Arts et Terroirs en Languedoc	18
Chorale internationnale Nostalgie / Groupe artistique Creissanais / Asso Info.com	
Par Monts et par Vaux / La boule des Creissanotes	20
Football Olympique Sud Hérault	21
Asso Les Pêcheurs Quarantais	22
Quad	23
Les Ch'tis en Canal Lirou / Les Amis des Creissan	24
Asso des Parents d'élèves	25
Calendrier des manifestations 2018	26



Directeur de la Publication : Bruno BARTHES Crédit photo couverture : INSTADRONE Édition, régie publicitaire et maquette : Inter FACE

Z.A.E. Cantegals - 2, rue des Anciennes Carrières - 34440 COLOMBIERS Tél. 04 67 28 32 25

Imprimerie : Imprimerie spéciale de l'éditeur

NUMÉROS D'URGENCE ET UTILES

Numéros d'urgence

Gendarmerie Nationale	
de Cazouls Les Béziers04 67 00 93	3 90
Urgences	15
Caserne pompiers Creissan – Puisserquier 04 67 93 7	9 75

Numéros utiles

MairieTél. : 04 67 93	3 75 41 / Fax : 04 67 93 85 28
	Email: mairie@creissan.com
Si	te internet : www.creissan.com
Police Municipale	04 67 93 11 88
Policier municipal	06 79 83 96 99
Agence Postale Communale.	04 67 93 71 33
Bibliothèque municipale	04 67 93 11 89

CONTACTS UTILES

Comme vous le savez, de grands changements ont affecté le marché de l'énergie en France depuis quelques années. Afin de vous aider à mieux comprendre ce nouveau paysage, nous vous rappelons les contacts utiles pour toute question concernant le gaz :

Urgence gaz naturel : appelez GrDF au 0 800 47 33 33 (appel gratuit depuis un poste fixe) **Pour le raccordement au gaz naturel :** appelez GrDF au 09 69 36 35 34 ou sur www.grdf.fr







Avenue de Saint Pons - 34360 SAINT CHINIAN

Tél.: 04 67 38 00 69 - Fax: 04 67 38 18 93 - sarlfrances@wanadoo.fr

Chères Creissanaises, Chers Creissanais,

a municipalité s'emploie à inscrire « durablement » notre commune dans le 21 ème siècle.

Sur le plan environnemental, 2017 a été l'occasion de supprimer toute utilisation de pesticides pour l'entretien des voies et lieux publics. Notre adhésion à la démarche « Zéro Phyto » a été couronnée par l'obtention du label. Ainsi, des panneaux seront placés aux deux entrées du village pour informer, tous ceux qui le traverseront, que nous faisons partie des communes tournées vers la protection de la nature et surtout de notre santé.

2017 a été l'occasion de lancer, avec les enfants, l'opération «Propreté du village». Il faut dire que, si cette action n'a pas eu le succès escompté, elle a eu le mérite d'être mise en place. Elle sera reconduite en 2018; notre attractivité en dépend en partie.

2017 a été, pour l'EHPAD, l'occasion d'inaugurer la centrale photovoltaïque pour la production d'énergie électrique propre en autoconsommation.

Sur le plan urbanistique, en partenariat avec la Communauté de Communes, à qui la compétence a été transférée depuis 2016, le PLU (Plan Local d'Urbanisme) a été élaboré dans le total respect de toutes les contraintes environnementales. Ce document devrait être approuvé au printemps prochain.

Enfin, en 2017, une opération « habitats » a été proposée par la Sté « JCC aménagement ». Cette opération, comportant 68 lots, a été élaborée dans le respect total des contraintes environnementales puisqu'elle a obtenu les accords de tous les services de l'Etat, notamment de la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) qui, comme son nom l'indique, se prononce, entre autre, sur les mesures impactant la faune et la flore.

Sur le volet « Propreté du village », je compte sur vous et vous invite, pour l'année qui débute, à venir nous rejoindre pour faire ensemble, de notre cité, un modèle...

Et je vous souhaite une très belle année 2018 sous le signe du bien vivre ensemble. Que jaix, santé et bonheur soit votre jartage ainsi que celui de vos jamilles.

Le Maire

Edito...













La Mairie

TRANSFERT DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE



Dans le cadre de sa politique de redynamisation du centre ancien, la municipalité a pris l'option de transférer l'agence postale communale dans les locaux de la mairie.

Ce transfert permettra également de mettre ces locaux, y compris ceux du secrétariat, aux normes d'accessibilité PMR (Personne à Mobilité Réduite) ; chose qui, pour l'agence postale, était impossible dans les locaux actuels.

Pour se faire, nous avons mis en vente le bâtiment actuel (appartement & Agence Postale). Le produit de cette vente (145 000,00 €) nous permet largement de financer la partie non subventionnée.

Le montant estimé des travaux et équipement s'élève à 70 000 €. L'Etat nous a alloué, par l'intermédiaire de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux), un montant d'aide à hauteur de 28 000 €. La Poste, quant à elle, nous a aidé en nous attribuant un montant de 25 600 € (20 000 € pour la partie travaux et 5 600 € pour la partie équipement).

Au printemps prochain, ce sont donc des locaux flambant neufs qui accueilleront les utilisateurs des services postaux.



BIBLIOTHEQUE

La Bibliothèque municipale n'a modifié ni son accueil ni ses horaires. Des bénévoles vous attendent les lundis et jeudis de 16 à 18 heures, hors vacances scolaires, à l'entrée du square Alban Calmel.

12 euros vous seront demandés pour l'année et pour toute la famille. Par contre si seuls les enfants empruntent des livres ou BD, nous appliquons la gratuité.

Le projet d'informatisation de la bibliothèque suit son cours et nous avons participé à un travail de mise en réseau des bibliothèques et médiathèques de notre communauté de communes. Nous espérons qu'il portera ses fruits rapidement.

BIEN VIEILLIR OU LA GYMNASTIQUE SENIORS

L'Activité Physique adaptée ou APA a été mise en place par le CCAS sur la commune de CREISSAN depuis début 2017.

Un premier cycle de 12 séances hebdomadaires a été financé par le CLIC Partage. Il s'est déroulé à la salle Maffre ou selon le temps au square Alban Calmel.

Kevin notre coach propose une heure de travail adaptée aux capacités fonctionnelles de chacun. Ces capacités ont été évaluées lors d'une première séance et sont à nouveau analysées à la dernière séance.

Trois conférences ou ateliers concernant l'alimentation des seniors ont complété ce programme.

Par cette Activité Physique, les participants travaillent leur équilibre,

leur mémoire et font un peu de musculation...Cela permet en outre aux plus âgés de sortir régulièrement de chez eux. Un deuxième cycle a bénéficié d'une prise en charge partielle du CLIC Partage et a commencé en septembre. Dix personnes travaillent dans la joie et la bonne humeur tous les mardis après-midi avec Kevin.

Nous espérons poursuivre cette activité qui répond à un réel besoin.

Si vous êtes partants, vous pouvez vous inscrire en contactant Kevin au 06 26 68 62 61



ACCUEIL DE LOISIRS PERISCOLAIRES (ALP) LES CIGALES





Nous avions lors de notre dernier bulletin municipal, présenté l'Accueil de Loisirs Périscolaires, comme un service public d'une réelle utilité sur la commune. Un personnel qualifié y encadre au quotidien les enfants avec un engagement professionnel qui nous permet de garantir un service de qualité. C'est un environnement riche en relations et valeurs humaines, qui permet aux enfants d'évoluer et de s'épanouir. Les actions qui y sont conduites contribuent à la construction et à la responsabilisation des enfants

Dans ce sens, nous évoquerons l'une des actions conduites dans le cadre de la protection de l'environnement. Vous avez tous pu voir des dessins apposés aux endroits stratégiques du village : square, abords de l'école et de l'ALP, tennis, mais aussi au cœur du village..., visant à responsabiliser les adultes quand aux déjections de leurs animaux de compagnie. Il est bien de la responsabilité de celui qui promène son chien de ramasser ses crottes. Les enfants ont besoin de pouvoir jouer dans des espaces publics propres, alors respectons notre environnement, pour nos enfants, pour tous, pour la planète.

Dans ce sens également, la directrice de l'ALP « Les Cigales » a souhaité engager avec les enfants un projet sur l'environnement et l'écologie et elle explique pourquoi ci-après :

« Pourquoi l'environnement ? D'abord parce que c'est un thème actuel majeur, qui conditionne l'avenir de nos enfants et qui peut fédérer

facilement un grand nombre de partenaires. En effet nous sommes tous concernés par le respect de notre environnement. Il faut permettre aux enfants, très tôt, d'acquérir des réflexes et d'adopter des comportements qui sont devenus nécessaires pour la survie même de la planète. Pour ce qui est de l'écologie, ce n'est pas une affaire de mode, l'équilibre de la planète terre est fragile. A force d'exploiter les ressources de la planète, de créer de la pollution et de contribuer à l'accélération de la disparition de certaines espèces, nous les hommes, sommes en train de modifier et de menacer l'équilibre fragile de la terre. Notre objectif est d'échanger simplement avec les enfants sur ces sujets, afin de comprendre ensemble comment et pourquoi des petits gestes simples peuvent avoir une importante incidence sur l'environnement et l'écologie. »

C'est un beau projet qui est proposé par l'ALP « Les Cigales ». Nous pensons vraiment que les enfants seront de bons ambassadeurs. Ils sauront faire passer un message fort qui contribuera à la responsabilisation de tous, quant au respect de l'environnement.

C'est toujours sous la responsabilité de la Directrice, Nathalie MIRALES-CRESPY et de l'animatrice, Mélanie SCLAVON, que vos enfants sont accueillis de 7h30 à 9h, puis de 12h à 14h et de 17h à19h après les Temps d'Activité Périscolaires (TAP) qui eux se déroulent de 16h15 à 17h. Vous pouvez obtenir toutes les informations nécessaires en mairie pour inscrire vos enfants à notre accueil de loisirs périscolaires.

En ce qui concerne les Temps d'Activités Périscolaires (TAP), nous vous rappelons l'importance, pour une organisation qui se doit d'être rigoureuse, d'inscrire vos enfants sur les différents ateliers dans les délais qui vous sont communiqués sur le site de la commune et via le cartable de vos enfants. Et dans ce sens nous tenons à vous remercier, car les choses se passent plutôt bien au moment des inscriptions. La commune détache du personnel qualifié pour l'encadrement de vos enfants durant les TAP (Aurélie, Sandrine, Alice, Kheira, Angèle.....), c'est pourquoi les inscriptions doivent être gérées dans les délais qui vous sont donnés.

SPECTACLE DE NOEL DE L'ECOLE

Le vendredi 15 décembre a eu lieu la traditionnelle journée de Noël pour les enfants de l'école. Après une arrivée très remarquée du Père Noël en « hoverboard » et la distribution des cadeaux dans la cour de l'école, l'ensemble des élèves et les résidents de la Maison de Retraite sont allés à la salle polyvalente pour un spectacle de marionnettes.

Ce spectacle de marionnettes et d'expression corporelle intergénérationnel a été présenté au public par les résidents de l'EHPAD « Les Jardins d'Adoyra » et les élèves de la classe de CM1/CM2 de Mme MIGNOT, en partenariat avec le Conseil Départemental dans le cadre du programme Culture en arc-en-ciel.

A l'issue du spectacle, qui a ravi l'ensemble du public, un goûter de Noël a été servi à l'auditoire, qui a pu prolonger ce moment de convivialité et de rencontre.



Objectif xxx PHYTO days not villages

DÉMARCHE « ZÉRO PHYTO »

La commune de Creissan s'est engagée, en 2011, dans une démarche de réduction des produits phytosanitaires sur les espaces publics et a mis en place le plan d'amélioration des pratiques phytosanitaires et horticoles (PAPPH) avec l'aide du Syndicat du Lirou.

Ap dé de bio ag Ur pe Er dé to

Après avoir stoppé, dans un premier temps, l'utilisation des désherbants sur les voiries et espaces verts, c'est l'arrêt total des fongicides et insecticides qui a été décidé en 2012. Cela a, bien entendu, entraîné un surplus de travail important pour les agents des espaces verts.

Un essai de bio-contrôle Katoun (huile de colza) a était entrepris pendant 2 ans (2015- 2016).

En 2017, la municipalité a décidé d'aller plus loin dans sa démarche de protection de la ressource en eau en stoppant totalement l'utilisation des pesticides sur la totalité de son territoire et s'est engagée dans la démarche « zéro phyto ».

Pour faciliter le travail de nos agents des services techniques, du matériel va être acheté; à savoir, un « Réciprocateur électrique »

(bineuse sarcleuse électrique) pour un coût de 3 351 € subventionné à 80% par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse. Cet équipement est conçu pour intervenir sur tous les revêtements et, entre autre, pour éviter les projections de graviers (deux lames qui tournent en sens inverse).

La municipalité encourage fortement les citoyens de Creissan à nous aider dans cette démarche en participant au nettoyage de leur devant de porte, notamment, en arrachant l'herbe à la main, au couteau, ou à la raclette etc...

Nous encourageons fortement les jardiniers amateurs à réduire le plus possible le recourt aux produits phytosanitaires dans leur jardin d'agrément et potager.

Merci d'avance à tous ceux qui participent déjà, avec nous, à la démarche « zéro phyto » sur la commune de Creissan et bienvenue à tous ceux qui se laisseront convaincre par le bien-fondé de cette démarche ; en agissant ainsi, nous participons tous à l'amélioration de la qualité de nos ressources en eau.

L'EHPAD « LES JARDINS D'ADOYRA » A FÊTÉ SES 10 ANS ET IL SE MODERNISE.

Sensible et conscient des enjeux environnementaux, L'EHPAD s'inscrit dans une dynamique d'écosystème. Marie-Christine ALVÈS-SABATIÉ a récemment inauguré l'installation de panneaux photovoltaïques. En effet, les toits de l'EHPAD se sont vu vêtir de pas moins de 174 panneaux permettant une meilleure maîtrise de la consommation électrique de l'établissement.

Toujours friand des dernières technologies, l'établissement s'intéresse de près à toutes les nouvelles pratiques qui peuvent améliorer la prise en charge des résidents. En France, d'ici 2020, tous les EHPAD seront équipés d'un matériel de téléconsultation, afin d'éviter les hospitalisations inutiles et d'améliorer la prise en charge des « patients-résidents ». L'EHPAD « Les Jardins d'Adoyra » n'a pas souhaité attendre 2020 pour se doter de ce système innovant.

Équipé depuis 2015, les résidents sont suivis par téléconsultation, en cardiologie, dermatologie, psychiatrie, gériatrie ainsi que d'autres spécialités. Cette pratique, nécessitant un investissement important du personnel, reste néanmoins très positive. Le personnel infirmier en tire des bénéfices sur la prise en charge tant dans la rapidité des rdv que dans l'économie faites sur les transports, mais pas que.... La qualité de prise en charge médicale et thérapeutique reste inchangée et le résident lui-même s'en trouve satisfait.

Mme S. patiente et résidente de l'établissement : «l'avantage avec ce nouveau système, c'est que



je peux aller chez le docteur sans manquer le loto».

La télémédecine est officiellement adoptée à l'EHPAD «Les Jardins

d'Adoyra».

Pour ce qui est de la vie de l'établissement. Les résidents sont heureux de pouvoir jouir d'animations diverses et variées répondant précisément à leurs besoins et leurs désirs individuels. De plus en plus, l'établissement s'inscrit dans une dynamique locale en collaborant étroitement avec l'ensemble des associations du village. Certains résidents ont intégré des associations leur permettant une ouverture sur l'extérieur. D'autres participent aux Temps d'Activités Périscolaire parfois même à l'aide aux devoirs, un partage attendu tant par les enfants que par les résidents.

Bien entendu les autres animations restent inchangées, les traditionnels rendez-vous avec l'école de CREISSAN pour les galettes, les crêpes, la chandeleur... sont toujours d'actualités. Sans oublier les diverses activités manuelles, mémoire, pétanque... LE PERSONNEL TRAVAILLE TOUJOURS SUR LES MEMES VALEURS ET DANS L'INTERÊT DU RESIDENT.

FRANÇOIS BERGES, CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

Samedi 11 février 2017, François BERGES a été décoré de la médaille de l'Ordre National du Mérite par le Colonel Robert DURAND, son frère d'armes. C'est entouré de sa famille, des Anciens Combattants, de ses amis et des élus que François a reçu cette distinction de la République pour son dévouement et son courage, faisant honneur à la Nation.

Après la remise de cette distinction, son fils Claude et son petit-fils Fabien ont lu quelques passages du journal qu'il tenait. C'est avec émotion que nous avons pu découvrir comment il a appris la déclaration de la 2ème Guerre Mondiale, vécu son quotidien et réagit à l'annonce de l'armistice.

Philippe THIEULENT, trésorier de l'association des «Anciens Combattants» de Creissan a ensuite rendu hommage à François pour ces qualités humaines en tant que Président fondateur de ladite association.

Bruno BARTHES, Maire de la commune, est, à son tour, intervenu pour retracer la vie de ce personnage hors du commun. Il lui a également remis la médaille de la ville en reconnaissance pour tout ce qu'il lui a apporté. Désormais, François sera l'ambassadeur de cette cité Creissanaise et restera une référence pour ses concitoyens.

Pour conclure cette série d'interventions, le Colonel Robert DURAND a pris la parole. C'est en faisant un parallèle entre les vies, faites de nombreuses similitudes, de François et celle de Lazare PONTICELLI, dernier vétéran français de la 1ère Guerre Mondiale, qu'il s'est adressé à l'assistance. Il a aussi tenu à souligner que 5 personnes,



présentes dans la salle, avaient fait le même parcours que François, du maquis au 81ème Régiment d'Infanterie de Béziers. François s'est enfin adressé à toutes les personnes présentes en leur présentant ses plus sincères remerciements remplis d'une très grande émotion.

La cérémonie s'est terminée autour du traditionnel verre de l'amitié qui a été levé au son du traditionnel «Se Canta».

CHANGEMENT DE PRÉNOM, PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ (PACS), CERTIFICATS D'IMMATRICULATION ET PERMIS DE CONDUIRE : CE QUI A CHANGÉ EN 2017

Changement de prénom :

Depuis le début de l'année 2017, il est maintenant possible de faire la demande de changement de prénom dans votre commune de résidence ou commune de naissance sans vous rendre au Tribunal dont vous dépendez. Cette demande doit être motivée afin que l'officier d'Etat Civil puisse apprécier la légitimé de cette demande de changement. En cas de conflit concernant cette légitimité, le dossier sera transmis au tribunal qui tranchera la situation.

Pacte Civil de Solidarité (PACS) :

Le Pacte Civil de Solidarité, plus communément appelé PACS, est un partenariat contractuel établi entre deux personnes majeures, indépendamment de leur sexe, et qui a pour objet d'organiser leur vie commune en établissant entre eux des droits et des devoirs en termes de soutien matériel, de logement, de patrimoine, d'impôts et de droits sociaux. Depuis le 1 er novembre, les Tribunaux de Grande Instance n'ont plus la compétence des PACS et vous devez désormais vous adresser à votre commune de future résidence pour en contracter un.

Certificats d'immatriculation et Permis de Conduire :

Autre changement important dans les démarches que vous pouviez effectuer en mairie : les certificats d'immatriculation et permis de conduire. Depuis la mi-octobre, vous ne pouvez plus effectuer les demandes de certificats d'immatriculation (changement de propriétaire, changement d'adresse,

duplicata...etc) ni de permis de conduire (duplicata, permis international etc...) dans la mairie de votre commune de résidence

Pour effectuer ces démarches, vous devez vous rendre sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisé (ANTS - https://ants.gouv.fr/) afin d'y créer un compte. Une fois votre compte créé, vous pourrez effectuer toutes les démarches concernant votre permis de conduire ainsi que tout ce qui attrait à votre véhicule et son certificat d'immatriculation (cession du véhicule, demande d'une nouvelle immatriculation...etc).

Vous pourrez également vous connecter à ce même site pour réaliser vos pré-demandes de carte nationale d'identité ou de passeport.

Seules les demandes d'immatriculation de véhicules importés et les 1 ères immatriculations sont encore traitées en Préfecture sur rendez-vous.



La Mairie

POSE DE BARRIÈRES FIXES SUR LES VOIRIES SUBMERSIBLES DE LA VALLÉE DU LIROU

Suite à la mise en place du PPRI (Plan de Prévention du Risque d'Inondation) en 2009, la commune de Creissan et le syndicat du Lirou par le biais du SITA (Syndicat de Travaux pour l'Aménagement du Bassin du Lirou) travaillent à la sécurisation des voies inondables par fortes pluies, qui sont mis en évidence par le PPRI.

Les structures publiques concernées par cette opération (SITA) sont les communes de Villespassans, Cébazan, Creissan, Puisserguier, Cazouls-Lès-Béziers, Maureilhan, Maraussan, Béziers et le conseil départemental de l'Hérault (Agence voiries d'Olonzac et de Béziers).

Cela comprend la pose de 101 barrières pour un montant prévisionnel de 192 000€ HT subventionné à 80%.

Pour la commune de Creissan cela représente la pose de 11 barrières:

Le montant prévisionnel est de 16 990€ HT soit un autofinancement de 4247€ HT.

Les barrières seront installées aux endroits suivants :



- 4 chemin des rivières
- 2 chemin de la Crambaïsse
- 1 chemin du Trescol
- 1 chemin de la Bergerie
- 1 chemin des Lausses
- 2 chemin de Combemouïs

Pour le département cela représente 2 barrières:

- -1 boulevard Pasteur
- -1 avenue du Général Leclerc

Nous rappelons à la population que lorsque ces barrières seront fermées, il faudra en respecter la fermeture et **en aucun cas forcer le passage au risque de mettre leur vie en danger.**

EXERCICE DE SIMULATION DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)



Le mardi 10 octobre, les élus et l'ensemble du personnel communal (administratif et technique), a été mobilisé pour un exercice « grandeur nature » du déclenchement du PCS.

Ce PCS consiste à mettre en œuvre un certain nombre d'actions en cas de danger imminent : pluie, orage, incendie, neige, tempête...

Cette journée a été organisée par la Société Predict, experte dans la prévision des risques naturels.

Elément clé de cette collaboration : Predict assure une veille hydrométéorologique permanente (24h/24 et 7j/7) et informe la municipalité en temps réel de l'évolution des risques naturels.

L'exercice de la journée a consisté à simuler le déclenchement du PCS suite à de violents orages et des inondations sur le village. Cela a permis à l'équipe municipale d'améliorer son efficacité en cas de crise majeure.

CHIENS ET CHATS ERRANTS

Les maires prennent toutes dispositions propres à empêcher la divagation des chiens et des chats. Ils prescrivent que les chiens et les chats errants, et tous ceux qui seraient saisis sur le territoire de la commune seront conduits à la fourrière intercommunale.

Le maire peut faire procéder à la capture des chats non identifiés, sans propriétaire, vivant en groupe dans les lieux publics, afin de faire procéder à leur stérilisation et à leur identification conformément à l'article L214-54 du Code Rural ; et préalablement à les relâcher dans ces mêmes lieux (le coût étant d'environ 80€ par chat).

L'identification de tout animal domestique est OBLIGATOIRE (article 214-5)

Il est formellement interdit de jeter ou de déposer, en tout lieu, des graines ou toute nourriture susceptible d'y attirer les animaux errants, notamment les chats, ceci constitue une infraction au Code Sanitaire Départemental.

La Mairie

AUTOPRODUIRE SON ÉLECTRICITÉ EN LOUANT SON TOIT



Produire et consommer directement son électricité grâce aux énergies renouvelables. Une pratique qui pourrait devenir aisée en profitant notamment de certains mécanismes financiers comme le tiers financement.

L'EHPAD «Les Jardins d'Adoyra» est un des premiers établissements recevant du public à être équipé de panneaux solaires qui injectent l'électricité produite non pas dans le réseau national mais directement dans le circuit électrique de l'établissement. Techniquement, il s'agit d'une autoconsommation dite partielle, elle répond seulement à un quart des besoins, en journée, là où la demande est la plus importante dans un tel établissement. Le reste des besoins est assuré grâce au réseau d'Enedis. Il n'y a pas de système de stockage, ce qui allège considérablement la facture.

Avec le tiers financement, l'EHPAD n'a pas investi un seul euro et il va faire des économies

C'est la société Quadran qui a conçu l'installation et surtout investi à la place de l'EHPAD. Une convention d'occupation temporaire non constitutive de droit réel a été signée entre les deux parties. Ainsi, la société Quadran est locataire des toitures, elle y a posé son installation. Elle vend ensuite l'électricité produite à l'établissement à un tarif concurrentiel : «Aujourd'hui, ils payent 10,7cts au réseau et un équivalent de 9cts à Quadran, ils réalisent donc une économie sur plus de 20% de l'approvisionnement en électricité», déclare Rafael FERNANDEZ, chef de projet chez Quadran. Le contrat dure 20 ans. «Ils devraient réaliser en moyenne 2.654€ d'économies par an soit 53.085€ sur 20 ans.»

C'est un projet pionnier, il a reçu une subvention de 35.000 euros de la région Languedoc-Roussillon et de l'ADEME (appel à projets 2014). L'opération a couté au final 82.000 euros. Sans la subvention, le projet n'aurait pas pu aboutir.

OPÉRATION « HABITAT »



La commune de Creissan a été démarchée, il y a plus d'un an de cela, par un opérateur privé pour la réalisation d'une opération « Habitat » à la sortie du village, route de Quarante, sur des terres communales et privées. La Sté JCC nous a donc proposé de réaliser 68 lots, allant de 250 à 750 m², permettant entre autre à de jeunes couples de s'installer dans notre cité. Ayant déjà subi un revers qui s'est avéré préjudiciable en tous points pour notre commune, une réflexion de quelques semaines dans la plus grande discrétion a été nécessaire. Après concertation et la Sté en question présentant des garanties intéressantes, nous avons, avec les propriétaires privés, donné notre accord pour ce projet d'autant que les

équipements (Station d'épuration, Adduction d'Eau Potable, Ecole) répondaient aux besoins de la population actuelle et à celle à venir.

A partir de ce moment-là, les documents d'urbanisme (PLU – Plan Local d'Urbanisme), en cours d'élaboration, ont intégré ce projet.

Au cours de ce mois de janvier, au terme de plusieurs mois d'instruction, avec l'accord des services de l'Etat, les premiers coups de pelle pour les travaux de viabilisation de la zone devraient enfin démarrer.

Il va sans dire que cette opération est accueillie avec une grande satisfaction et un grand soulagement. Elle va permettre de stabiliser les effectifs de l'école, d'apporter un plus aux commerces locaux et de nous donner plus de confort dans la gestion financière.

Nous souhaitons d'ores et déjà la bienvenue aux familles qui ont élu domicile sur les terres Creissanaises et leur présentons tous nos vœux de bonheur et de santé pour jouir durablement de leur nouveau lieu d'accueil.

RÉFECTION DES TOITURES DES APPARTEMENTS BENNES



Nous avons fait réaliser la réfection totale de la toiture des appartements Benes, situés au-dessus de la bibliothèque, pour le confort de nos locataires qui avaient des problèmes d'infiltrations d'eau par temps de pluie.

Par la même occasion, nous avons fait refaire l'étanchéité des deux terrasses des appartements donnant sur la fontaine d'Irène. En effet, nous avions des infiltrations qui partaient des terrasses des appartements et pénétraient jusqu'au plafond de la bibliothèque.

En même temps, nous avons fait réparer le solin entre l'ancienne salle polyvalente et la salle Maffre qui posait aussi un problème d'infiltration. Le plafond de la salle Maffre et du passage entre la salle et la cuisine ont alors pu être remis en état.

AIRE DE LAVAGE DES MACHINES À VENDANGER ET REMPLISSAGE DES PULVÉRISATEURS.

La municipalité de Creissan, dans sa politique de préservation et d'amélioration de la qualité de la ressource en eau, travaille, depuis près de neuf ans, à la mise en place d'une aire de lavage des machines à vendanger et remplissage des pulvérisateurs.

Après de multiples péripéties, notre aire de lavage a enfin vu le jour en 2017. Elle se compose d'une plateforme de 40 m² environ, d'un local technique comprenant un top remplissage, un laveur haute pression (tuyau d'arrosage) et d'un automate sur lequel les agriculteurs placeront leur badge pour choisir le programme souhaité (lavage, remplissage ou nettoyeur haute pression) et le volume d'eau nécessaire.

Le badge servira également à ouvrir le portail donnant accès à l'aire. Ce badge sera délivré en mairie contre paiement et sera rechargeable en mairie également pour un coût de 2€ le m3.

L'abonnement annuel pour les machines à vendanger sera de 100 €. L'eau utilisée pour le lavage de ces machines sera envoyée directement dans le bassin d'évaporation de l'ancienne cave coopérative de Creissan situé sur l'aire de la station d'épuration. Pour les pulvérisateurs, l'abonnement annuel coûtera 50 €. L'eau de rinçage et de lavage des pulvérisateurs sera collectée dans les phyto-bacs prévus à cet effet. Ces derniers ont une superficie totale de 80 m². Leur système de filtrage naturel est assuré par un mélange de 70% de terre et 30% de paille.



Ce mélange, riche en matière

organique, dégradera les molécules chimiques contenues dans l'eau évacuée. Le coût de cette réalisation est de 234 470,98 € HT. Les subventions obtenues sont à hauteur de 77,40%. Le solde, à la charge de la commune s'élève à 52 926,58 € HT, soit, une participation à hauteur de 22,60%. L'aire est un équipement réservé uniquement aux viticulteurs ou personnes relevant du régime agricole (inscrits à la MSA).



La Mairie

AIRE MULTI-SPORTS

En 2009, la commune de Creissan s'est équipée d'une aire multisports. Après 7 ans d'utilisation quasi journalière, l'usure du gazon synthétique nous a obligé à procéder à son remplacement pour un coût de 11 200 €.

L'ensemble des boiseries de cet équipement a été également repeint en régie municipale. En



tant qu'équipement sportif, une vérification biannuelle est assurée par un bureau technique agréé.

La municipalité rappelle aux jeunes et moins jeunes utilisateurs de prendre soin de cette aire multisports pour que le plus grand nombre puisse en profiter le plus longtemps possible. Il est également rappelé aux utilisateurs de respecter la tranquillité des lieux et des riverains.

STATIONNEMENT





Pour une plus grande sécurité, nous avons interdit le stationnement sur le boulevard De Lattre de Tassigny en peignant au sol une bande jaune et blanche interdisant le stationnement mais permettant tout de même aux riverains de pouvoir s'arrêter sur la chaussée.

Avenue de Saint Chinian, nous avons également peint au sol des bandes jaunes interdisant le stationnement aux endroits les plus dangereux ou gênants et avons créé des emplacements de stationnement permettant une meilleure fluidité de la circulation.

TERRAIN DE TENNIS



Un entretien annuel a été réalisé avec, entre autre, la taille de la haie de sapinettes et le changement du filet. Nous vous rappelons qu'il est possible de prendre en mairie un abonnement annuel (de janvier à janvier) au tarif de 30€ ou bien de louer le court à l'heure au prix de 5,30€. Dans les deux cas, une caution de 10€ vous sera demandé pour le badge

Nous vous rappelons que depuis le 22/03/2017 le port du casque à vélo est devenu obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans, qu'ils soient conducteurs ou passagers. En effet, le décret du 21/12/16 vise à réduire la gravité des blessures au visage et les risques de traumatisme crânien des enfants pratiquant le vélo.

Ce casque doit être attaché et conforme à la réglementation relative aux équipements de protection individuelle et être revêtu du marquage «CE».

En cas de non-respect de cette obligation, l'adulte qui transporte ou accompagne un enfant non protégé, risque une amende de 4^{éme} classe soit 135 euros.

Bonnes balades à tous et en toute sécurité!

AIRE DE JEUX DE LA TONDUDE



L'aire de jeux de la Tondude a été entièrement rénovée et remise aux normes. Les agents du service technique ont procédé au changement du gravier et à la réhabilitation des jeux. Nous remercions l'ensemble de la population de prendre soin et de conserver en bon état cette aire réservée aux enfants car des dégradations ont déjà été constatées à plusieurs reprises.

Merci aux employés pour leur implication lors de cette rénovation.



Choisir les services funéraires du Pech Bleu pour organiser des obsèques, ça change quoi ?

Pour vous ça change tout!



Profitez des services d'un Opérateur Funéraire Public Partenaire de la commune de CREISSAN

Ce qui nous anime

Nos Valeurs

- Respect et Discrétion
- Éthique et Déontologie
- Qualité et Compétences

Nos engagements

- Transparence
- Accompagnement
- Clarté des tarifs

Nous nous adaptons aux volontés de chaque famille

- Obsèques personnalisées
- Cérémonies civiles ou religieuses
- Présentation au domicile ou en chambre funéraire
- Cérémonie dans un lieu de culte ou dans la salle des hommages
- Inhumation ou Crémation
- Intervention dans les cimetières
- Nous vous accompagnons dans les démarches

Un interlocuteur unique pour vous accompagner 24h/24 et 365j/365



04 67 31 80 05

www.pechbleu.com



Bienvenue aux nouveaux Creissanais et félicitations à leurs parents

- 25/12/2016: Alessandro ROUANET MUSSO au domicile d'Ingrid MUSSO et Thomas ROUANET
- 24/03/2017 : Mia LADURELLE au foyer de Krystel POCHET ET André LADURELLE
- 21/05/2017 : Julia BOUIN au foyer de Fanny ANDRIEU et Pierre BOUIN
- 31/07/2017 : Julia LUCAS au foyer de Jessica BERARD et Jérémy LUCAS
- 13/11/2017 : Shannah PARISSET au foyer de Kimberly LEYGUE

Nos félicitations aux nouveaux mariés

- 27/05/2017 : Stéphanie GOURC et Loïc SANTACATALINA
- 24/06/2017 : Sophia CASENAZ et Renaud HUSSONNOIS

Nos sincères condoléances aux familles éprouvées

- 31/12/2016 : Louis FONTES
- 02/01/2017 : Paulette ROUQUAYROL née CABROL
- 15/01/2017 : Henriette ROUANET née PETIT
- 17/01/2017 : Suzanne APARICIO
- 26/01/2017 : Nieves CABANES née DOMENECH
- 10/02/2017 : Thérèse ANDRIEU née LEFEBVRE
- 02/03/2017 : Renée DE SAN FABIAN née DEFER
- 14/03/2017 : Bernard SALINAS
- 25/03/2017 : Suzanne ROGER née MILLOT
- 26/04/2017 : Joseph APARICIO
- 27/04/2017 : Claude MEUNIER
- 30/04/2017 : Josefa INGLÉS PIÑOL née HERNANDEZ INGLÉS
- 24/05/2017 : Pierangelo ENRICO
- 06/06/2017 : Henri PHILIPPON
- 08/06/2017 : Micheline CABROL née MIRANDA
- 10/06/2017 : Jean-Marc GRASSIGNY

- 19/06/2017 : Robert BREMBATI
- 24/06/2017 : Nathalie AUGUSTE
- 20/07/2017 : Cédric THÉRON
- 04/08/2017 : Yvonne STAUB née BARTHÉS
- 23/08/2017 : Moussia DANYZY
- 28/08/2017 : Georgette PONCEL née ROQUE
- 22/09/2017 : Eliette FABREGA née TEYSSEIRE
- 25/09/2017 : Francia RICHARD née RIVARD
- 12/10/2017 : Marquerite ALBERT née ALIGNAN
- 14/10/2017 : Aline PUECH née BOULADE
- 17/10/2017 : René JAMMES
- 17/10/2017 : Nadia BREIG née JULIEN
- 19/10/2017 : Hubert LICOY
- 29/10/2017 : Jeanne MAUREL
- 04/11/2017 : Yvette SOUM née SATGÉ
- 05/12/2017 : Reine HAMON née LEMOINE



CENTRE EQUESTRE



Nos enseignants : Marina, Nicolas, Guillaume et Joffrey proposent des cours répartis par âge et par niveaux. Les disciplines proposées sont : dressage, obstacle, horse-ball, randonnée, équitation sur poney, pony-games, de l'initiation à la compétition.

La formule de « forfait découverte » pour les plus jeunes, de 4 à 8 ans, permet la découverte de cette activité sur trois séances encadrées par le moniteur afin de s'assurer du goût pour ce sport avant l'inscription.

Nous accueillons aussi les enfants pendant les vacances scolaires où des stages adaptés les font progresser et s'épanouir. Les groupes et les scolaires peuvent également pratiquer l'équitation, chaque année, plusieurs classes vertes découvrent le poney.

N'hésitez pas à vous renseigner.

Responsables : Hélène et Jérôme BUARD Tél : 06 84 64 69 95 Site : creissan-equitation.com – Mail : creissan-equi@aol.com

Côté compétition horse ball :

Cette année une saison bien remplie ou nos équipes benjamins, minimes et cadets finissent Champion du Languedoc lors de la finale qui se jouait à Poussan, l'occasion pour le club de remporter le challenge régional.

Toutes ces équipes ont fait le déplacement à Lamotte Beuvron (Loir et Cher) pour les Championnats de France coachés par Guillaume BUARD, qui en plus de sa casquette de coach a été sélectionné pour la deuxième année consécutive en équipe de France moins de 21 ans pour participer au Tournoi International qu'ils ont gagné.

Notre équipe Minimes finit vice-championne de France et nos benjamins sont médaillés de bronze. Côté compétition CSO :

Nos cavaliers participent à différents concours de saut d'obstacle tout au long de la saison, coachés par Joffrey BUARD, qui de son côté participe également à des épreuves Pro, où la hauteur des obstacles peut atteindre 1M50, des classements réguliers l'honorent.

Côté Fêtes au club:

Une ambiance chaleureuse et familiale perdure lors de cette journée ou les cavaliers entourés de leurs familles et amis partagent la passion équestre mais aussi un repas convivial.

UNION CREISSANAISE DES ANCIENS COMBATTANTS



L'association a pour but de maintenir et de développer les liens de camaraderie et d'assistance mutuelle crées par la guerre et issus de la fraternité d'armes scellée sur le champ de bataille.

De perpétuer en tous lieux, en toutes circonstances et par tous les moyens à sa disposition, la mémoire des soldats morts au champ d'honneur.

C'est pour cela que l'Union Creissanaise des Anciens Combattants commémore chaque année les manifestations des : 19 mars, 8 mai, 18 juin, 14 juillet et 11 novembre

Un grand merci aux enfants des écoles et à leurs professeurs, pour leur participation à ce devoir de mémoire.

L'Union des Anciens Combattants est à l'écoute de ses membres et leur famille pour toutes demandes d'aides, constitutions de dossiers, cartes du combattants, etc...

Contact : M. François BERGES - 04 67 93 72 84



CREISSAN D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

Pour les Journées du Patrimoine 2017, l'association a édité une carte du territoire de Creissan avec un index traduisant en français les noms des lieux, chemins et rivières. Ce document est disponible à la bibliothèque municipale.

D'année en année le fond documentaire sur le passé du village s'enrichit .En 2017 des documents nous sont parvenus de Castanet (Tarn et Garonne). Mr et Mme le Conte d'Armagnac de Castanet détenaient les archives de l'abbaye de Quarante parmi lesquelles des actes concernant le village de Creissan, dont :

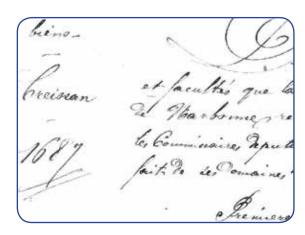
- Un acte de 1686 jugé par le parlement de Toulouse concernant un litige de succession. Le jugement a été renvoyé devant le parlement de Rennes.
- Un acte de 1689 confirmant les droits des habitants du village pour le pacage, la coupe du bois, la chasse sur tout le territoire et l'accès à la fontaine.
- Plusieurs actes de 1791 et 1793 concernant les ventes des biens nationaux. Sur l'un de ces actes il est mentionné l'existence d'une chapelle « la Chapelle du Purgatoire » à proximité de l'église Saint Martin .Pour situer les terres mises en vente, le rédacteur utilise le nom des vents (grec, aquilon, midi, cers). Les surfaces sont exprimées

en punière (une punière est la surface de terre nécessaire pour produire une poignée de grain).

Les copies de ces documents nous ont été transmises par Mr Blasco de Quarante.

Vous avez envie de vous investir dans la mise en valeur du patrimoine du village ? Rejoignez-nous. Nous avons besoin de votre collaboration.

Contactez Jean Charles Clérice au 04 67 93 86 99



EPICERIE SOLIDAIRE CAZOULS - CREISSAN - PUISSERGUIER

Elle poursuit les mêmes buts :

- lutte contre la précarité
- aide distribuée à un public en difficulté plus ou moins prolongée
- création de lien social (ateliers, fêtes....)

L'admission sous condition de ressources est proposée par les CCAS de chaque commune et les services sociaux départementaux.

Les communes versent à cette association par le biais du CCAS une subvention annuelle de un euro par habitant.

Les achats de produits ont lieu auprès de la Banque Alimentaire de l'Hérault, mais nous devons aussi compléter l'offre par des

achats en grandes surfaces. Ces dernières obéissent à la loi en faisant des dons de produits qu'elles ne souhaitent plus vendre et n'ont plus le droit de détruire.

Les bénéficiaires paient les produits d'épicerie à 10% du prix marchand et les produits d'hygiène à 30% du prix marchand.

En 2017 entre janvier et novembre 11 tonnes 600 de marchandise ont été distribuées, cela concerne 38 familles à ce jour sur 3 communes.

A Creissan, 29 personnes bénéficient actuellement de ce dispositif d'aides (12 adultes et 17 enfants).

Il existe donc une nette augmentation du besoin ou de la visibilité de l'épicerie solidaire, presque toujours au bénéfice des familles monoparentales avec enfants.

Les bénévoles font à nouveau un appel à la disponibilité de chacun... Si vous avez un peu de temps à accorder à cette association et à ses bénéficiaires que ce soit pour l'accueil ou les fonctions administratives adressez-vous à Martine Rami à la mairie au 04 67 93 75 41 ou JC Clérice au 04 67 93 86 99

Si vous avez besoin de notre aide, téléphonez à la mairie de Creissan au 04 67 93 75 41 et vous serez mis en contact avec Martine Rami Adjointe chargée du CCAS. Elle vous aidera à remplir votre dossier en toute confidentialité.



ARTS ET TERROIRS EN LANGUEDOC

Notre Association qui a pour objectif la promotion du cinéma en milieu rural, a proposé tout au long de l'année 11 films en salle et 8 films en plein air, accueillant ainsi 1500 spectateurs. Nous avons également été accueillis par les municipalités de Creissan,

Puisserguier, Capestang et Saint-Chinian ainsi que par des Domaines, qui nous ont aidés à promouvoir les échanges et les rencontres.

La 3^{ème} « gratiferia » a été reconduite avec une bonne fréquentation.

Rejoignez-nous cette année et faites partie des bénévoles qui permettent à notre Association de vivre et faire vivre notre milieu rural.

Vous pouvez découvrir notre saison 2018 en nous retrouvant sur nos sites : www.artsetterroirs.com ou www.cinevillages.com ainsi que sur l'Agenda des Villages de l'Office de Tourisme :

www.tourismecanaldumidi.fr

Contact: Danielle BRUNET Tel.: 06 07 03 27 03 – Michel MASSE Tel.: 06 81 40 84 56





CHORALE INTERNATIONALE "NOSTALGIE"



La Chorale a été fondée en 2004 et nous sommes encore présents sur le territoire. Le nom « Nostalgie » nous fait penser à notre et à votre jeunesse. Presque toutes les chansons que nous chantons viennent de cette période de notre vie.

Actuellement "NOSTALGIE" compte environ 45 membres de 8 nationalités: il y a des Suisses, des Français, des Anglais, des Belges, des Allemands, des Irlandais, des Américains et des Hollandais; tous domiciliés à Creissan ou dans les villages alentours.

La commune de Creissan a mis à notre disposition une salle communale pour nos répétitions une fois tous les 15 jours (les mercredis matin). Notre répertoire se compose de chansons françaises, anglaises, néerlandaises

et aussi quelques hymnes bien connus en occitan.

Creissan est un village qui bouge avec tant d'associations pour tous les âges, et...quel est le fil conducteur qui permet de réunir ces différentes générations ? Bien sûr, c'est chanter ensemble !

N'hésitez pas à contacter notre chef de Chœur : M. Ad NAUS, 3 rue des Vieux Bassins, 34370 Creissan. Tel: 04 67 93 63 21 - courriel: adrianus.naus@gmail.com

GROUPE ARTISTIQUE CREISSANAIS

Le saloon ferme ses portes et laisse la place à une nouvelle histoire. Le groupe artistique continue à vous faire rire,

chanter et danser cette année encore. Malgré, la perte d'une figure emblématique, nous allons essayer de tout mettre en œuvre pour que vous puissiez passer un moment agréable en notre compagnie. Vous retrouverez cette année des sketchs, des chansons et certainement des danses tout au long de la soirée. Toutefois, si une âme artistique réside en vous, sachez que vous êtes les bienvenus les mercredis soir à partir de 21h00 à la salle polyvalente de Creissan. La troupe du GAC tenait également à vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année et tous nos vœux de bonheur, santé et paix pour l'année à venir.

Le spectacle aura lieu le 26 Mai 2018 à 21h00 à la salle polyvalente.

Contact: Nicolas CAMILLERI: 06 72 66 17 44



ASSOCIATION INFO.COM (2006 / 2017 – 11 ans)

La création de notre association date de 2006 et son succès est toujours prégnant en 2017!

A l'heure où l'accès à l'informatique est devenu quasi obligatoire, le local dans lequel sont dispensés les cours depuis 11 ans, agréablement mis à disposition par la Commune, bénéficie d'un accès à internet et de six ordinateurs pouvant être utilisés par les élèves.

Deux cours destinés l'un aux débutants, et l'autre aux initiés, sont dispensés le lundi après-midi. De plus, et depuis l'an dernier un cours complémentaire est donné tous les jeudi après-midi, celui-ci étant destiné à familiariser les participants avec l'utilisation d'un ordinateur.

Ces séances ont pour objectif d'aborder et d'expliquer, en termes simples, l'utilisation courante d'un ordinateur et des logiciels qu'il contient pour une utilisation à la fois pratique et ludique.



PAR MONTS ET PAR VAUX



Cette année les marcheurs creissanais fêteront leur quinzième année d'existence. En effet c'est en janvier 2003, que l'association « Par monts et par Vaux » a été portée sur les fonts baptismaux, et, depuis cette date, son succès n'a cessé de croître, et a largement franchi les limites locales. La randonnée pédestre connaît aujourd'hui un succès sans précédent, il faut dire que cette activité de plein air est un excellent remède contre la solitude, les problèmes physiques et le repli sur soi. Sa pratique est très peu coûteuse, facilite les relations amicales et permet de découvrir nos magnifiques sentiers d'Occitanie.

Pour nous rejoindre, une licence est obligatoire (35 €), ainsi qu'un certificat d'aptitude délivré par votre médecin référent. Renseignez vous au 06 82 59 54 92 et qui sait peut être à un de ces jours sur une de nos nombreuses sorties que vous retrouverez sur notre site.

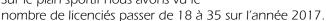
http://www.parmontsetparvaux.com/

LA BOULE DES CREISSANOTES

Nous tenons d'abord à remercier tous les creissanais et creissanaises de leur présence lors de nos évènements car sans eux rien n'aurait lieu.

Sur le plan festivités, nous maintiendrons cette année la fête locale qui aura lieu les 6 et 7 Juillet au square Alban Calmel. Durant ce week-end là se dérouleront trois concours officiels de pétanque. Afin d'obtenir des fonds nous organiserons également notre traditionnel tour de village avec la vente de gâteaux même si la date reste encore à déterminer.

Sur le plan sportif nous avons vu le



Cette année nous avons eu de bons résultats

- 2 équipes se sont qualifiées à l'Hérault en doublette
- 1 équipe qualifiée à l'Hérault en triplette
- notre équipe première au championnat des clubs a perdu en 8ème

Nous avons bien représentés les couleurs de Creissan

Nous en profitons pour remercier tous nos bénévoles car sans eux rien ne serait réalisable. Toute l'équipe de la boule des creissanotes vous souhaite une très bonne année 2018 à tous.



FOOTBALL OLYMPIQUE SUD HERAULT



Le Football Olympique SUD HERAULT, en abréviation le FOSH, a vu le jour le 28 mai 2016, suite à la fusion des clubs de l'ASSO34 et le FC QUARANTE CRUZY MONTOULIERS.

Nos licenciés résident essentiellement dans les villages de la Communauté de Communes, à savoir CAPESTANG, CREISSAN, PUISSERGUIER, QUARANTE et SAINT-CHINIAN.

Les rencontres officielles se déroulent sur les stades de CAPESTANG, PUISSERGUIER et QUARANTE, les plateaux de jeunes, de cinq à onze ans, sont organisés à CREISSAN.

Les entraînements s'effectuent sur ces quatre villages répartis selon les catégories d'âges.

Nous comptons actuellement 180 licenciés de 5 à 17 ans et 75 licenciés de 18 ans à vétérans, dont des féminines. Ces équipes sont encadrées par une vingtaine de dirigeants.

Deux arbitres représentent le club et officient tous les dimanches en championnats régionaux et départementaux.

Nos équipes seniors masculines évoluent en Départemental 2 (PHB) et Départemental 4 (Promotion 1ère Division). L'équipe féminine senior évolue en Championnat Honneur.

Le club souhaiterait recruter des joueurs et des dirigeants supplémentaires pour encadrer les équipes de jeunes notamment.

Si d'aventure, vous êtes intéressés, vous pouvez contacter M. EUGONE Christian (Président) au 06.64.75.24.74 ou M. ROUSSEAUX Jacky (Secrétaire) au 06.89.72.72.67

Pour plus d'informations, vous pouvez également visiter notre site internet à l'adresse suivante : fosh. footeo.com

Nous remercions chaleureusement la mairie de CREISSAN pour le prêt et le maintien en état des infrastructures du stade.



ASSOCIATION «LES PÊCHEURS QUARANTAIS» AGRÉÉE EN 1943



L'Association gère un parcours de pêche d'environ 126 kilomètres dont 52 km en 1° catégorie et 74 km en 2° catégorie et compte 450 adhérents, 4 gardes particuliers et un garde fédéral.

La pratique de la pêche dans les eaux libres nécessite d'acquitter la cotisation pêche et milieu aquatique (CPMA) et donc d'adhérer à une association agrée de pêche et de protection du milieu aquatique (AAPPMA).

Permis pêche en vente chez monsieur BAETA Jean Yves avenue du 1° mai Quarante tél 07 81 81 81 15 mail : pinkiespeche@free. fr (vente appâts et matériel pêche) et chez monsieur FIL Marcel 6 camin de las Bugadiéras Puisserquier - 06 70 28 11 38

La pêche est une activité de loisirs permettant la relation ludique à la nature ; pour les pêcheurs confirmés, elle constitue également un sport

nécessitant d'acquérir des techniques toujours plus pointues. En général il s'agit d'une activité calme et discrète permettant une relation intime avec la nature et le vivant, propice à la découverte de la faune et de la flore des milieux aquatiques.

Le Lirou : de 29.6 km de longueur, le Lirou prend sa source au pied du Montmajou, en amont de Cébazan. Cette rivière est née de la réunion de 2 ruisseaux : le ruisseau de Gragnos, qui prend sa source vers Villespassans, et le ruisseau de Pont de Brabet. Situé dans l'ouest de l'Hérault, il prend sa source à côté de Villespassans, il est rejoint par de multiples affluents qui ne sont que des ruisseaux, et poursuit sa route vers Saint Chinian, Cébazan, Creissan, Puisserguier, Maureilhan, Maraussan et se jette dans l'Orb à Béziers au pied du Pont Vieux et de la cathédrale Saint Nazaire. Le Lirou a un régime méditerranéen avec des assecs en période estivale sur la partie amont du bassin, il peut connaitre des crues en automne et parfois au printemps.

Pompes Funèbres ESTOUP

A votre service sur toutes les communes



TOUS NIVEAUX DE PRIX RESPECT - DISCRÉTION - COMPÉTENCES DEVIS GRATUITS PERSONNALISÉS

PLUS DE 2000 PRESTATIONS ET SERVICES FUNÉRAIRES DEPUIS 1988

Les services de qualité d'une entreprise rurale, privée, expérimentée, sachant s'adapter à une population rurale, à la volonté des défunts et de leurs familles.

Organisation complète de toutes cérémonies, toutes communes France et étranger, transport, marbrerie, monuments, gravures, photos, ...
Toutes démarches évitées aux familles, assistance, accompagnement et soutien.
Présentation à domicile ou en chambre funéraire.

24h/24 - 7 jours/7 Saint-Chinian / Puisserguier - Tél. 04 67 38 00 01 Habilitation préfectorale 14-34-49

QUAD



Quad CMLV Passion est une association à but non lucratif qui a pour vocation de développer le loisir quad dans notre région.

L'association Quad CMLV Passion est dotée d'un bureau formé de trois membres bénévoles:

Secrétaire : Sébastien HERVE, Trésorier : Serge SINFROSIO, Président : Philippe LEGIER.

Notre association organise des sorties conviviales dans le respect de la réglementation en vigueur, de l'environnement et des autres utilisateurs des chemins. Dans ce sens, nous souhaitons préciser que la circulation lors de nos balades, ne se fait que sur des chemins autorisés. Le club est maintenant suivi par de nombreux quadeurs qui prennent plaisir à se retrouver au cœur de cette activité riche en relations

humaines, entre-aide et convivialité.

Nous sommes également engagés et solidaires avec plusieurs associations concernées par des actions d'intérêt général. Nous avons participé, pour la troisième année consécutive, à la journée organisée pour la lutte contre le cancer aux côtés de l'association « la lique contre le cancer » de Capestanq.

Nous serons également présents cette année sur la commune de Cazedarnes, dans le cadre des journées organisées au profit du téléthon.

Ce sont bien là, des actions construites autour de l'entre-aide et de la convivialité, largement suivies par le club et ses participants.

Vous pouvez suivre la vie du club en vous abonnant à notre page facebook : Serge Fifi Babas Mouss

Quad CMLV Passion Canal Midi Lirou Vernazobres 12 Ter avenue de Béziers Portable : 06 38 69 87 10 06 78 47 38 28 Mail : legier.philippe@free.fr

LES CHTIS EN CANAL LIROU



L'Amicale des Gens du Nord « Les Ch'tis en Canal-Lirou » toujours aussi dynamique dans notre beau village de Creissan, a été créée en Janvier 2009 et compte 95 adhérents de toutes les régions et départements.

Avec des manifestations très diversifiées, il est prévu pour cette année 2018 :

La galette des rois, le repas de printemps, le repas champêtre, les vide-greniers avec leurs célèbres « moules frites » qui remportent un succès de plus en plus grand, le repas choucroute, très apprécié des participants, la soirée beaujolais et le réveillon du 31 Décembre.

Est prévu également un voyage de 3 jours dans le Gers au mois de Juin.

Tous les jeudis, il y a des après-midi jeux (belote, tarot, rami, etc...) à 14h30 à la Salle Maffre. Ouvert à tous, amateurs de cartes venez nombreux.

Le président remercie tous les membres du bureau ainsi que les bénévoles qui se dévouent pour l'Association. Sans eux, rien ne serait possible.

L'Association est ouverte à tous, seules comptent la convivialité et la bonne humeur.

Si vous êtes intéressés et pour tous renseignements sur l'Association, contactez : Gérard Lamblain, 13 Chemin des Rivières à Creissan – Tél. 04.67.93.70.78 ou 06.18.39.29.82 –

Email: chtisencanallirou@yahoo.fr - Site web: http://chtis-creissan.jimdo.com/

LES AMIS DE CREISSAN



L'Assemblée Générale de notre association « Les Amis de Creissan » a réuni le 21 Février, autour d'un goûter, une soixantaine d'adhérents en présence de sa présidente, Rose Marie Devaux et de Martine Rami représentant la municipalité.

L'AG a voté à l'unanimité la reconduction du bureau et la domiciliation de notre association à la mairie de Creissan. Au programme diverses sorties et activités ont été prévues.

14 mars : Ciné – Resto au Polygone de Béziers

11 avril : Café du midi à Bizes Minervois et visite du musée de Cruzy

30 juin : Saint Jean de Fosse - Visite du Domaine Alexandrin avec le Petit Train des Vignes, Restaurant La Pourpre et les Oliviers, Musée

Argiléum et Maison de la Poterie, Balade au Pont du Diable.

19 septembre : les écluses de Fonserane - Depuis Colombiers promenade en Bateau, descente des Ecluses, passage sur le Pont Canal et Arrivée Au Quai du Port Neuf suivi d'un Pot au vieux Café « Le Plaisance ».

20 novembre : Journée Narbonnaise - Des Halles à la Maison de Charles Trenet avec visites de l'Eglise St Paul, du Palais et Cloître de l'Archevêque, du Musée Lapidaire et de la Cathédrale Saint Just.

5 décembre : couscous de fin d'année à la salle polyvalente de Creissan

Balade bimensuelle autour de Creissan le Jeudi à 9h00 Départ au parking du Stade.

Séance bimestrielle au Cinéma Polygone à Béziers.

Si vous souhaitez partager avec nous cette ambiance conviviale, rendez- vous à notre Assemblée Générale Le Mercredi 14 Février 2018 à la Salle Maffre à 15h00.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELÈVES



Nous commencons cette année à toute allure!

Suite à un renouvellement complet du bureau lors de l'assemblée générale du 2 octobre 2017, nous avions devant nous un peu moins d'un mois pour vous proposer un évènement concernant Halloween...

Défi relevé nous semble-t-il?

En effet vous avez répondu présents en grand nombre, ce qui a fait notre joie et nous donne, à la nouvelle présidente Mme Hourya Perrin et à toute son équipe, une motivation débordante afin de vous organiser 7 autres manifestations au cours de l'année :

- 25 Novembre : Marché de Noël/ Bourse aux jouets. En partenariat avec l'EHPAD (Les jardins d'Adoyra)
- 4 Février : La Chandeleur (Square –Salle Maffre)
- 18 Mars: Carnaval (Dans le village)
- 1 Avril : Pâques Fêtes du Printemps (parcours de santé)
- 13 Mai : Vide grenier (Square- Salle Maffre)
- 29 Juin : Kermesse (Ecole du Pré Vert Square)
- 1 Septembre : Fête de la Rentrée (Cœur de village)

Un programme ambitieux et chargé, à la hauteur de ce que nous souhaitons offrir à nos enfants, des moments conviviaux et ludiques afin de créer de joyeux et nombreux souvenirs entre camarades.

L'APE joue également un rôle majeur, dans la scolarité de nos enfants, en effet c'est en partie grâce au don effectué par celle-ci que des sorties et classes découvertes peuvent être faites. Nous aimerions également exceller cette année afin de pouvoir apporter une aide aux besoins matériels de l'école du Pré vert, c'est pour cela que votre participation est primordiale, nous comptons sur vous.

Vous êtes les bienvenus avant, pendant et après chaque évènement!

Contact: Mme Hourya Perrin: 06 37 74 87 02



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2018

Janvier

Mardi 02 janvier : Vœux du Maire (Salle Polyvalente)

Samedi 06 janvier : AG La boule des Creissanotes (Salle Maffre) Dimanche 07 janvier : Galette des rois – Chtis en Canal Lirou

(Salle Polyvalente)

Dimanche 21 janvier : Repas des ainés (Salle Polyvalente)

Mercredi 24 janvier : AG – Anciens Combattants (Salle Maffre)

Samedi 27 janvier : Spectacle communauté de communes (Salle

Polyvalente)

Février

Dimanche 04 février : Chandeleur – APE (Salle Polyvalente) Mardi 13 février : Ecole de Musique (Salle Polyvalente) Mercredi 14 février : AG – Amis de Creissan (Salle Maffre) vendredi 23 février : AG – Chtis en Canal Lirou (Salle Polyvalente)

Mars

Samedi 10 mars : Repas de Printemps – Chtis en Canal Lirou

(Salle Polyvalente)

Samedi 17 mars : Carnaval – APE (Salle Polyvalente)

Lundi 19 mars : Anciens Combattants – Commémoration (Salle Maffre)

Samedi 24 mars : Concours officiel – La Boules des Creissanotes (Salle Maffre)

Avril

Dimanche 1 er avril : Gouter de Printemps – APE (Salle Maffre) Dimanche 8 avril : Gratiferia – Arts et Terroirs en Languedoc (Salle Polyvalente)

Jeudi 19 avril : Cinévillage – Arts et Terroirs en Languedoc (Salle Polyvalente)

Samedi 21 avril : Concours officiel – La boule des Creissanotes (Salle Maffre)

Mai

Mardi 8 mai : Anciens Combattants - Commémoration (Salle Polyvalente)

Dimanche 13 mai : Vide grenier – APE (Square)

Jeudi 17 mai : Spectacle communauté de communes (Salle Polyvalente)

Samedi 19 mai : challenge tir – La boule des Creissanotes (Boulodrome)

Jeudi 24 mai : Cinévillage – Arts et Terroirs en Languedoc Samedi 26 mai : Spectacle – Groupe artistique Creissanais (Salle Polyvalente)

Juin

Samedi 02 juin : Concours officiel – La boule des Creissanotes (Boulodrome)

Lundi 18 juin : Anciens combattants – Commémoration (Salle Maffre)

Samedi 23 juin : Fête de la Saint Jean – CMLV Quad (Square)

Vendredi 29 juin : Kermesse – APE (Square)

Juillet

Vendredi 06 et samedi 07 juillet : Fête locale - La boule des

Creissanotes (Square)

Dimanche 08 juillet : Concours officiel – La Boule des

Creissanotes (Boulodrome)

Vendredi 13 juillet : Fête nationale – FOSH (Square)

Samedi 14 juillet : Fête nationale – Animations (Square et Piscine)

Mercredi 25 juillet : Cinéma en plein air (Square)

Samedi 28 juillet : Repas Champêtre – Chtis en Canal Lirou

(Square)

Dimanche 29 juillet : Vide Grenier – Chtis en Canal Lirou

(Square)

Août

Dimanche 26 août : Trophée François Salinas – La Boule des Creissanotes (Boulodrome)

Septembre

Samedi 1 er Septembre : Fête de la rentrée – APE (Salle Maffre) Dimanche 9 septembre : Vide grenier – Chtis en Canal Lirou (Square)

Jeudi 20 septembre : Cinévillage – Arts et Terroirs en Languedoc

(Salle Polyvalente)

Mercredi 26 septembre : AG – Groupe Artistique Creissanais

(Salle Polyvalente)

Vendredi 28 septembre : AG – APE (Salle Maffre)

Octobre

Samedi 06 octobre : Concours officiel – La Boule des

Creissanotes (Boulodrome)

Samedi 13 octobre : Repas choucroute – Chtis en Canal Lirou

(Salle Polyvalente)

Jeudi 18 octobre : Cinévillage – Arts et Terroirs en Languedoc

(Salle Polyvalente)

Mercredi 31 octobre : Halloween – APE (salle Polyvalente)

Novembre

Dimanche 4 novembre : Loto – Pompiers Creissan Puisserguier

(Salle Polyvalente)

Samedi 10 et dimanche 11 novembre : Centenaire guerre 14-18

(Salle Polyvalente)

Jeudi 15 Novembre : Soirée Beaujolais – Chtis en Canal Lirou

(Salle Polyvalente)

Jeudi 22 novembre : Cinévillage – Arts et Terroirs en Languedoc

(Salle Polyvalente)

Samedi 24 novembre : Marché de Noel – APE (Salle Polyvalente)

Décembre

Mercredi 05 décembre : Repas – Amis de Creissan (Salle

Polyvalente)

Jeudi 13 décembre : Cinévillage – Arts et Terroirs en Languedoc

(Salle Polyvalente)

Samedi 15 décembre : AG – La boule des Creissanotes (Salle

Maffre)

Lundi 31 décembre : Réveillon – Chtis en Canal Lirou (Salle

Polyvalente)

Lundi 31 décembre : Réveillon adhérents – Anciens combattants

(Salle Maffre)



BIENVENUE WELCO

KOMEN WELKOM

WELCOME

Fruits et légumes Rayon bio

Boucherie LS* Liquides

Proximité Variété Accueil

Qualité Le prix juste

Magasins modernes Epicerie

Bonnes affaires

Service

Offres Choix

Boulangerie Produits régionaux

PROMOTIONS TOUTE L'ANNÉE *Libre service

DISCOUNT ALIMENTAIRE FRANÇAIS



Du lundi au samedi de 9h à 19h30



BÉZIERS - CAZOULS - COLOMBIERS - NARBONNE - SAUVIAN



Du lundi au vendredi de 6h30 à 19h30 Le samedi de 7h30 à 19h00

Géométrie, Climatisation, Valise diagnostique Livraison de FUEL et de GNR à domicile

La station Carbutech de Puisserquier a le plaisir de vous annoncer son changement de propriétaire depuis juillet 2017

Une nouvelle équipe à votre service pour vos réparations autos et rénovation de démarreurs et alternateurs, pneumatiques toutes marques, VL, utilitaires, motos, quads, PL et agricoles













